



Vice de procédure? ou non? me cache-t-on quelque chose

Par **pmarie**, le **20/01/2011 à 11:33**

Bonjour,voilà, mon frère est décédé la semaine dernière, apparemment d'un suicide, ce qui je l'admet s'avère possible car il avait déjà tenté.rnMais j'ai l'impression qu'on nous cache quelque chose :rnPremier point, est il normal qu'on ai pas eu a identifier le corps?rnSi la conclusion est apparemment le suicide, pourquoi n'as t'on pas pu avoir accès a l'incinération? (au cas ou le procureur demande a se qu'on relève le corps nous a-t-on dit) mais l'enquête sensée être fini, est-ce bien normal?rnJe ne sais pas quoi pensée de tout ça, et ça m'empêche de dormir, et de passer a autre chose, je n'ose même pas en parler avec le reste de ma famille, qui est déjà bien trop touché par ce fait tragique, quelque réponses pourraient vraiment m'aider.rnmerci de votre écoute

Par **mimi493**, le **20/01/2011 à 12:57**

[citation]Premier point, est il normal qu'on ai pas eu a identifier le corps? [/citation]rnSi son identité ne faisait aucun doute, oui, c'est normal. C'est une épreuve qu'on impose aux familles que si on ne peut pas faire autrement.

Par **pmarie**, le **20/01/2011 à 13:40**

merci d'avoir répondu a une de mes questions, ça m'enlève un gros poids!